



Recours tabac

Bonjour,

Aujourd'hui, une étape supplémentaire vient d'être franchie avant de pouvoir commencer le processus d'indemnisation : **le plan a été approuvé par les créanciers.**

Il ne reste donc que l'**approbation de la Cour à obtenir** avant que le plan puisse être mis en œuvre et que le processus de réclamation commence.

Nous vous rappelons que l'audition devant la Cour a été fixée aux **29, 30 et 31 janvier 2025.**

Le CQTS et les avocats des membres sont optimistes que le plan sera approuvé par la Cour.

Nous ne sommes pas encore à la ligne d'arrivée, mais nous y sommes presque. Nous allons vous écrire en janvier concernant le processus à suivre afin de vous préparer au début de la période de réclamation qui pourrait être aussi tôt qu'au printemps 2025 et qui durera un an.

Restez à l'affût!

Proactio pour l'équipe de Trudel Johnston & Lespérance

Téléphone : 1 888 880-1844

Courriel : tabac@proactio.ca | Site web : recourstabac.com



600, rue de la Gauchetière Ouest, Bureau 2000, Montréal, Québec H3B 4L8

[Unsubscribe](#)